



L'ÉDITO

PAR MIREILLE LEGAIT
mlegait@jir.fr

Royal karma

Le roi... de la patience. 70 ans avant de pouvoir coiffer la couronne en grande pompe hier ! Comme quoi, la patience paie. Quoique Charles III, à 74 ans, incarne davantage le règne de la transmission que celui de la transformation. Le temps lui est par définition compté, contrairement à sa royale mère, devenue reine dans la fraîcheur de ses 25 ans, pour le règne le plus long que l'Empire britannique - et pas que - ait connu.

Si la couronne est héréditaire outre-Manche, le karma ne l'est pas forcément. Elisabeth II a été couronnée à l'aube des Trente Glorieuses, une "époque formidable" tournée résolument vers l'avenir, malgré le traumatisme encore sensible de la Seconde Guerre mondiale. Elisabeth II s'en est tirée sans trop de dommages, si l'on exclut les scandales people des trente dernières années.

Pour son héritier vieillissant, la donne n'est pas la même. Charles III doit affronter les lendemains qui déchantent de la crise covid, avec la déflagration de l'inflation qui atteint de plein fouet l'Angleterre et toutes les vicissitudes qui découlent du post-Brexit. S'y ajoutent une image de la monarchie dégradée et des velléités d'indépendance de l'Écosse (air connu). Sans oublier, plus près de nos latitudes, la polémique autour de l'archipel des Chagos.

Quant aux sondages, s'ils restent encore favorables à la monarchie (58%), ils n'accordent pas à Charles III une confiance illimitée : seuls 32% des sondés pensaient jusqu'à récemment qu'il ferait un bon roi, alors que sa mère, quasi iconique, recueillait 70% d'avis favorables.

Pourtant, le nouveau roi incarne malgré son âge avancé une forme de modernité : père divorcé et remarié avec une divorcée mère de famille, ostensiblement ouvert aux différentes formes de spiritualité, ce qui, dans une nation aussi multiculturelle que l'Angleterre, est plutôt un atout.

Charles III a aussi et surtout pour lui d'avoir été l'ambassadeur du développement durable avant même que ce sujet ne soit devenu la priorité de la quasi totalité des nations autour du globe et notamment de la jeunesse. Le prince qui parlait aux plantes, recyclait ses rideaux usagés en sacs de voyage, portait des vêtements datant de plusieurs décennies et traquait le gaspillage alimentaire, faisait sourire les bien-pensants dans les années 1990. Il est aujourd'hui reconnu comme un précurseur avisé du débat autour de l'urgence climatique. Comme quoi le temps est le plus sûr des justiciers. Sauf qu'aujourd'hui, son rôle lui impose le silence ou à tout le moins une réserve très diplomatique. Et les circonstances économiques lui imposent aussi une stricte rigueur quant au train de vie de la monarchie. Un peu mise à mal par le coût exorbitant de son couronnement... Mais entrer dans l'Histoire a-t-il un prix ?

Le parrain de l'IA quitte Google pour lancer un cri d'alarme

POUR L'HUMANITÉ...

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
PEUT ÊTRE PLUS DANGÉREUSE
QUE LA BÊTE NATURELLE!

Le Corbeau familial est surveillé de très près depuis plus de 20 ans. S'il s'installait durablement, ses effets seraient dévastateurs (photo DR)

Ce corbeau de malheur sous très haute surveillance

ESPÈCES INVASIVES. Régulièrement observé sans jamais avoir réussi à se reproduire, le corbeau est une menace environnementale, sanitaire et économique. Un rapport de l'Office français de la biodiversité propose de renforcer la lutte.

C'est l'une des espèces d'oiseaux les plus invasives au monde. Le corbeau familial s'adapte à tout, aux températures élevées comme aux basses ainsi qu'aux altitudes extrêmes allant jusqu'à 4000 mètres. Il a par exemple survécu "à des hivers rigoureux aux Pays-Bas, avec des températures ambiantes de -8°C", rappelle l'Office français de la biodiversité (OFB) qui vient de publier un bilan des actions de destruction de cette espèce réalisée depuis 2005 à La Réunion*. Toutes les informations de cet article sont d'ailleurs issues de celui-ci.

Cet oiseau est un monstre de l'évolution. N'y voyez pas une exagération de notre part. Il est à la fois fascinant par sa capacité d'adaptation et inquiétant pour la menace qu'il représente. Partout où il a réussi à s'installer et se reproduire, il est devenu une espèce dominante. Aucune île de l'Océan Indien n'est épargnée. Il est présent aux Seychelles, à Madagascar et à Maurice de façon sporadique ou durable.

Chez nos voisins de Maurice, l'espèce comptait moins d'un millier d'individus au milieu des années 70. Six fois plus de spécimens ont été comptabilisés au début des années 2000. Il est suspecté d'empêcher le Faucon crécerelle de Maurice de se développer. "Sur l'île aux

Aigrettes, il pourrait même être la principale cause des échecs de nidification de trois espèces menacées (...)". L'impact est similaire sur les geckos endémiques puisqu'il aurait aussi contribué au déclin de certaines espèces. Inutile d'imaginer très longtemps les dégâts qu'il pourrait causer à La Réunion alors que la faune endémique est déjà fragilisée. "Le Corbeau familial pourrait menacer à La Réunion la survie d'oiseaux indigènes et endémiques, mais également de reptiles, de chauves-souris, d'insectes..."

AGRESSIF ET VECTEUR DE MALADIES

Le corbeau familial est aussi un réservoir à virus. Son impact pourrait être catastrophique sur les espèces d'oiseaux insulaires "immunologiquement naïves". "La survie de plusieurs espèces endémiques de La Réunion pourrait être menacée par l'exposition à des agents infectieux. C'est notamment le cas pour des espèces d'ores et déjà menacées d'extinction à l'échelle mondiale telles que le Busard de Maillard ou l'Echenilleur de La Réunion". Et comme si ça ne suffisait pas, il est aussi capable "de provoquer des maladies diarrhéiques chez l'être humain". C'est tout ? Presque.

Parce qu'il mange des fruits et qu'il est un disséminateur de graines, "il pourrait même contribuer à la dispersion de plantes invasives telles que le Bois noir, le Latanier de Chine ou le Tulipier du Gabon".

Enfin, le corbeau familial est connu pour son agressivité envers les autres espèces animales voire même envers les humains. Mangeur opportuniste omnivore, "il menace les espèces indigènes via la prédation et la compétition : attaque, harcèlement, destruction des nids...". Les premières observations de cet animal à La Réunion

datent de 2002. Trois ans plus tard, la préfecture interdisait son importation et surtout organisait les premières campagnes de destruction.

OBSERVÉ DEPUIS 2002

C'est dire l'inquiétude des autorités face à cette espèce invasive qui profite du trafic maritime pour coloniser de nouveaux territoires. Il est même capable de "rattraper" un bateau en vol jusqu'à 2 kilomètres au large des côtes pour se poser dessus et voguer vers de nouvelles terres.

En 20 ans, une centaine de ces oiseaux ont été formellement observés et 8 ont été tués par un tir à la carabine. S'il le corbeau familial s'est naturellement, c'est grâce aux maillages des observations et "à l'investissement de l'OFB dans la lutte active contre cette espèce". Mais la menace continue de planer. Au détour d'un paragraphe parmi les 58 pages du rapport, l'OFB signale que la bataille ne peut-être gagnée qu'à condition d'intervenir rapidement. Avec 13 agents répartis sur le terrain, "le plan de charge de équipes ne permet pas de pouvoir intervenir systématiquement dès le jour ou le lendemain d'un signalement, ce qui réduit l'efficacité de cette lutte".

Malgré tout optimiste, l'OFB formule cinq préconisations pour optimiser la lutte. Elle propose notamment de poursuivre les actions de sensibilisation et d'identification menée au Grand Port maritime et de mettre en place une inspection des bateaux au Port et à Saint-Pierre. Reste, désormais, à les prendre en compte et... à les appliquer.

J-P.H.L.

(*) Bilan de la mise en œuvre de l'arrêté préfectoral de destruction de 2005 à 2022.

LA LUTTE CONTRE LA FAUNE INVASIVE S'INTENSIFIE

Après avoir mené des consultations publiques l'an dernier, la préfecture a publié 5 arrêtés autorisant la destruction des espèces animales exotiques envahissantes. Le premier a été publié le 5 janvier et concerne la Perruche à collier et la Perruche Alexandre. Les quatre autres datent du 28 mars. Ils autorisent la destruction du Corbeau familial et du Corbeau pie, du Bulbul Orphée, également connu sous le nom de Merle de Maurice et qui a fait les joies des collectionneurs d'oiseaux en raison de son chant. Les deux autres arrêtés concernent l'agame des colons, un reptile dont le mâle est reconnaissable à sa tête orange et son corps violet, et le Phelsuma exotiques, un gecko qui menace ses cousins endémiques de La Réunion : le gecko vert de Manapany et le gecko vert de Bourbon.

Alerte ! Ces animaux menacent la biodiversité de l'île

Le corbeau n'est pas le seul animal invasif de l'île. Il y en a beaucoup d'autres dont nous vous livrons ici un aperçu non-exhaustif. La liste des espèces invasives est longue. Elles sont présentes aussi bien sur terre que dans les airs, et même dans les étangs et rivières de l'île. Une véritable catastrophe environnementale.

L'AGAME DES COLONS, TUEUR DE GECKOS



Avec sa tête orange et sa taille imposante pouvant aller jusqu'à 40 cm, l'agame des colons ne passe pas inaperçu. Il en serait presque beau mais il a un gros défaut : c'est une espèce invasive et territoriale. Débarqué vers 1995 au Port, probablement depuis des navires en provenance de Madagascar ou des Comores, il a rapidement colonisé le littoral. On peut l'observer dans la totalité du bassin Ouest, mais aussi plus au Nord à et désormais au Sud, de l'Étang-Salé jusqu'à Saint-Pierre. Pour les spécialistes, il faut absolument stopper sa progression avant qu'il n'arrive à Manapany et décime les colonies de lézard vert.

L'agame des colons, agama agama de son nom scientifique, est territorial et vorace. Il est omnivore, peut aussi bien manger des fruits que des insectes ainsi que les lézards endémiques. Il s'attaquerait aussi aux œufs des oiseaux. Peu partageur, il chasse également les intrus de son territoire. "De par son écologie (régime alimentaire, comportement), son expansion géographique et sa colonisation de milieux écologiquement remarquables, cette espèce menace le patrimoine naturel de La Réunion", alerte le Groupe espèces invasives de la Réunion. Il peut également consommer les fruits et détruire les ruchers (photo LLY).

LA PERRUCHE À COLLIER, CAUCHEMAR DES OISEAUX ENDÉMIQUES



C'est l'un des oiseaux les plus appréciés des collectionneurs. Mais c'est aussi l'oiseau de son espèce le plus envahissant au monde. Les premiers spécimens se sont échappés de leur cage dans les années 70. S'il n'avait jamais réussi à se reproduire jusqu'à ces dernières années, plusieurs couples ont réussi à se reproduire. La naturalisation de la Perruche à collier inquiète les spécialistes. Dans un précédent rapport, l'Office Français de la Biodiversité avait listé ses impacts potentiels. La Perruche à collier pourrait "entrer en compétition et avoir des interactions agressives vis-à-vis des oiseaux nichant dans des cavités" comme le Phaéon à bec jaune, des chauves-souris.

Tels que le Taphien de Maurice et le Petit molosse de La Réunion mais aussi avec des insectes tels que l'Abeille domestique. Elle pourrait "favoriser l'invasion de certaines espèces, qu'elles soient déjà largement implantées comme le Martin triste, en cours d'installation tel que le Mainate religieux ou émergentes comme la Perruche alexandre". Elle pourrait également "favoriser l'introduction de maladies pouvant affecter la survie d'espèces d'oiseaux endémiques, dont certaines sont menacées telles que le Busard de Maillard" et "contribuer à la dispersion d'espèces de plantes très envahissantes, telles que le Goyavier ou le Cassie blanc". Partout où elle s'est naturalisée, la Perruche à collier a vu sa population augmenter de façon exponentielle au bout d'une période de latence pouvant durer plusieurs années. Il est peut-être encore temps de stopper sa naturalisation.

MAINATE RELIGIEUX, UN FABULEUX CHANTEUR TRÈS MENAÇANT



Sur la fiche que la Séor (Société d'études ornithologiques de la Réunion) consacre à cet oiseau, il est écrit que "Le Mainate religieux est l'un des imitateurs les plus célèbres. Sa capacité à reproduire la voix humaine, les cris d'appel d'autres oiseaux, sifflets, cris, grincements... et parfois des lignes mélodieuses, a rendu ce phénomène plus recherché que le perroquet". Le Mainate religieux a donc occupé de nombreuses cages de collectionneur et de s'en échapper. Une vingtaine de spécimens pourraient vivre en liberté entre Saint-Rose et le Tremblat. Les spécialistes craignent que sa population devienne rapidement hors de contrôle. Le Mainate religieux menace notamment la survie des geckos endémiques de la Réunion. Il les chasse pour composer le menu de ses oisillons (photo Fabien Jan/Seor).

GECKO VERT DE MADAGASCAR, TROMPERIE SUR LA MARCHANDISE



Avec son long corps vert et ses taches rouges sur la tête, le gecko vert de Madagascar peut-être confondu par des néophytes avec un gecko vert de Manapany. Le premier est pourtant une espèce invasive quand le second est endémique à La Réunion et est menacé de disparition. Le gecko vert de Madagascar est assez grand avec une longueur de 30 centimètres quand celui de Manapany ne dépasse pas les 13 centimètres. Il possède des taches rouges en forme de "V" sur sa tête quand son cousin local présente au même endroit des lignes rouges ainsi que deux lignes claires sur le côté de la tête. La fiche que lui consacre le Groupe espèces invasives est particulièrement parlante quant à la menace qu'il représente : "Le Grand gecko vert malgache est l'une des espèces invasives les plus préoccupantes pour les derniers reptiles indigènes de La Réunion, le gecko vert de Manapany et le gecko vert de Bourbon. Il se nourrit des mêmes ressources alimentaires et occupe le même habitat que nos geckos indigènes. Mais, il est bien plus grand, agressif et compétitif ! Il arrive que les gros individus mangent les margouillats et même les geckos verts de La Réunion !", le groupe lance ainsi un appel aux personnes qui observent ces spécimens, particulièrement dans le Sud, entre Saint-Pierre et Saint-Joseph où l'on trouve les dernières populations de gecko vert de Manapany. Vous pouvez contacter l'association NOI par mail à l'adresse suivante : natureoceanindien@gmail.com.

54€*
99

* éco-participation incluse

ÉTAGÈRE 6 CASES
L. 113,3 X L. 67,6 X H. 32,5 CM